



Service national universel : Comprendre, débattre, se positionner

« Ce qu'ils en pensent »

Assemblée nationale, Sénat, Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, ... ont rendu leurs avis sur le projet de SNU. Voici « ce qu'ils en pensent » :

En novembre 2017, un rapport de la mission inter-inspection a été rendu au Premier ministre mais il n'a jamais été rendu public. Dans la presse, il en ressort les grandes lignes suivantes :

Il avait été commandé en septembre par Edouard Philippe auprès des cinq inspections générales (administration, armées, finances, éducation, jeunesse et sports). Ce rapport « relatif à la mise en place d'un service national universel et obligatoire » présente trois scénarios. Un premier reposerait sur un mois complet avec une formation militaire élémentaire, de l'éducation civique et citoyenne et des activités sportives « de cohésion ». Un deuxième scénario, d'un mois lui aussi, serait « sécable », avec une journée de la citoyenneté élargie à cinq journées, complétée de trois semaines, avec « des engagements à préciser ». Un troisième scénario prendrait la forme d'un parcours entre 16 et 20 ans, avec les établissements scolaires. Il serait encadré par « des militaires d'active ou de réserve », « des professeurs rémunérés dans le cadre des heures complémentaires, des éducateurs sportifs ». Et pourrait se décliner selon trois formules : sans hébergement, avec hébergement ou selon des modalités mixant les deux formules. Ses auteurs émettent « d'importantes réserves » sur la faisabilité et pointent un coût de fonctionnement de 2,4 à 3 milliards d'euros par an.

En janvier 2018, le Cercle de réflexion de l'association des généraux en seconde section donnait son avis : <https://www.theatrum-belli.com/wp-content/uploads/2018/01/G2S-Dossier-21-SNU-Janvier-2018.pdf>

Le 18 janvier 2018, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat donnait son avis :

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_etrangeres/Docs_en_pdf/4_pages_SNU.pdf

Le 30 janvier 2018, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse donnait son avis :

[http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ - Avis SNU - Rendu le 30 janvier 2018.pdf](http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ_-_Avis_SNU_-_Rendu_le_30_janvier_2018.pdf)

Le 14 février 2018, la commission de de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale donnait son avis :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i0667.pdf>

En avril 2018, l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire IRSEM donnait son avis :
Note de recherche N° 53 Avril 2018

« Le débat sur le Service National Universel : entre volontarisme politique et représentations collectives brouillées »

https://www.defense.gouv.fr/content/download/529674/9136162/file/NR_IRSEM_n53_2018.pdf

Fin avril 2018, le groupe d'experts présidé par le général Daniel Ménaouine donnait les conclusions de son rapport.

Le groupe d'experts installé par le président de la République était composé de :

- Guy Lavocat, ancien militaire, chargé de mission en « évaluation de l'impact social au sein du service militaire volontaire »
- Juliette Méadel, ancienne secrétaire d'Etat aux victimes
- Thierry Tuot, conseiller d'Etat
- Kléber Arhou, préfet, coordinateur national pour l'accueil des migrants
- Emmanuelle Pérès, déléguée générale de la Fédération de la Formation Professionnelle
- Marion Chapulut, présidente de l'association CitizenCorps

Le FFJ et le Cnajep ont par ailleurs été auditionnés. Le rapport du groupe n'a pas été rendu public. Dans la presse, il en ressort les grandes lignes suivantes :

- Première phase obligatoire : un mois entre 15 et 18 ans, en deux périodes :

1) « temps de cohésion » de 15 jours en internat, pendant les vacances scolaires

Modules : « développement personnel », « résilience », « droits et devoirs dans la République », « esprit de défense »

2) « projet collectif » de 15 jours

- Seconde phase : « engagement volontaire au service du pays », 3 à 6 mois, avant 25 ans dans les armées ou dans le civil.

L'association Cotravail suit de près ce projet depuis les annonces du Président de la République, vous pouvez retrouver ses dernières « actus » du 3 mai 2018 sur la page <http://www.cotravail.org/Un-nouveau-Service-national>

Le 9 mai, Sylvia Pinel et Laurent Hénart, coprésidents du Mouvement Radical social-libéral profitent de la journée de l'Europe pour lancer l'idée d'un service national universel européen : <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/05/09/25001-20180509ARTFIG00148-pinel-et-henart-veulent-creer-un-service-national-universel-a-l-echelle-de-l-europe.php>

Le 17 mai, le groupe des organisations de jeunes du CESE donnait son avis :

« Que pourrait-on financer avec les 3 milliards d'euros annoncés pour le Service National Universel ? Des logements ? Une évolution de la Garantie Jeunes ? Des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle ? Il y en aurait des projets à financer, plutôt que le SNU, véritable injonction à la solidarité. Notre pays aurait-il tant perdu confiance en sa jeunesse pour penser qu'elle ne l'est pas déjà, solidaire ? Est-il si aveugle qu'il ne perçoit plus les innombrables actions que les jeunes mènent en ce moment ? Et c'est cette même jeunesse que l'on veut consulter pour un SNU qui ferait mieux que ce qu'elle fait déjà ? Un peu de sérieux Monsieur le Président, cessons les discours paternalistes. Parlons éducation, parlons service public, parlons emploi et protection sociale, parlons jeunesse ! »